



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et l'Ambassadrice Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) ; ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Yémen) », tenue le jeudi 18 février 2021. Une déclaration a été également faite par le représentant du Yémen.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances extraordinaires créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(Signé) Barbara **Woodward**



Annexe I

Exposé de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen

Il me peine d'informer le Conseil qu'au cours du mois écoulé, la dernière offensive lancée par Ansar Allah contre la province de Mareb a entraîné une forte intensification du conflit au Yémen. J'ai dénoncé cette opération offensive à de nombreuses reprises depuis qu'elle a commencé au début de l'année dernière, et je vais répéter mon appel maintenant : l'attaque contre Mareb doit cesser. Elle met en danger des millions de civils, surtout maintenant que les combats atteignent les camps de personnes déplacées. La recherche de gains territoriaux par la force menace les perspectives du processus de paix.

La situation humanitaire s'aggrave également, comme M. Lowcock nous l'expliquera plus en détail. Le spectre de la famine continue de planer. Un grand nombre de fonctionnaires ne perçoivent pas leur salaire. Le nombre insuffisant de navires ravitailleurs entrant dans le port d'Hodeïda, ainsi que les obstacles dressés à la distribution intérieure, ont entraîné de graves pénuries de carburant dans les régions du nord contrôlées par Ansar Allah. On nous rapporte que les hôpitaux et les usines de produits alimentaires sont à court de carburant. J'espère que le Gouvernement yéménite autorisera rapidement l'entrée des navires ravitailleurs pour remédier à cette situation.

Bien que la situation sur le terrain se détériore, je juge encourageant de constater un nouvel élan international en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Je me réjouis particulièrement de l'attention renouvelée que les États-Unis accordent à ce conflit. L'appui international pour mettre fin au conflit est indispensable et offre une nouvelle occasion de rouvrir l'espace en vue d'une solution négociée.

Il existe une issue négociée à ce conflit. Mais dans toute négociation, les parties ont besoin de savoir où elles vont. Elles doivent voir clairement l'objectif final. Je pense dès lors qu'il est important de rappeler quels pourraient être les éléments de base d'une fin de guerre mutuellement acceptable et du chemin menant vers la paix.

Ces éléments doivent être guidés par les aspirations que les Yéménites expriment depuis longtemps, à savoir un avenir caractérisé par une participation politique pacifique, une gouvernance responsable, l'égalité de citoyenneté et la justice économique. C'est ce que j'ai entendu à maintes reprises de la part des femmes, des jeunes, de la société civile, des partis politiques et des dirigeants communautaires yéménites. La vision de l'avenir qui oriente notre travail appartient aux Yéménites.

La seule façon de concrétiser ces aspirations, c'est de mettre en place un processus politique véritablement inclusif, dirigé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU et appuyé par la communauté internationale. Grâce à ce processus politique, les Yéménites pourraient négocier un accord afin de mettre un terme au conflit et d'instaurer une paix durable.

Un tel accord doit garantir l'arrêt complet de l'usage de la violence à des fins politiques. Il serait limité dans le temps et prendrait fin avec la tenue d'élections nationales. Pendant la période de transition, l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être respectées. Les arrangements politiques doivent être fondés sur les principes d'un partenariat inclusif et d'un dialogue continu entre les composantes politiques et sociales du Yémen, y compris les femmes et la société civile. Le partenariat politique doit être solide, et les Yéménites doivent aborder des questions politiques cruciales qui continueront de se poser au niveau national et dans de nombreuses régions du pays, notamment dans le sud.

Les arrangements en matière de sécurité doivent assurer la sécurité du peuple yéménite et conduire à des institutions de sécurité réactives qui respectent l'état de droit. Le peuple yéménite aura besoin de garanties concernant l'égalité de citoyenneté

au regard de la loi, y compris pour les femmes et les filles yéménites, ainsi que de garanties en matière d'aide humanitaire, de reconstruction, de justice transitionnelle et de redressement économique.

Aucun de ces éléments d'un accord n'est nouveau. Ils sont basés sur de larges consultations avec les Yéménites et sur les précédents cycles de négociations de paix. La principale question qui reste à régler est de savoir comment y parvenir.

Afin de saisir cette chance de relancer le processus politique, les parties doivent immédiatement convenir d'un cessez-le-feu national qui mette fin à toutes les formes de combat. Elles doivent également convenir de mesures économiques et humanitaires, qui prévoient au minimum la libre circulation du carburant et d'autres marchandises au Yémen via les ports d'Hodeïda, les recettes portuaires étant affectées aux salaires des fonctionnaires d'après la base de données des salaires de 2014, ainsi que l'ouverture de l'aéroport de Sanaa au trafic commercial.

Ces mesures doivent maximiser les objectifs humanitaires, tout en fournissant des garanties de sécurité appropriées conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Elles ne doivent pas être exploitées à des fins politiques ou militaires. C'est le peuple yéménite qui souffre de l'utilisation de l'économie comme arme.

Ces questions, à savoir le cessez-le-feu, les ports de Hodeïda et l'aéroport de Sanaa, font depuis longtemps l'objet de négociations. Elles sont bien connues de toutes les parties. On peut s'accorder sur les mécanismes. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique de mettre fin au conflit. Le moment est venu de prendre une décision.

Un accord sur ces questions offrirait aux Yéménites un répit face aux cycles incessants de la violence. Il faciliterait la circulation des personnes et des marchandises. Et il pourrait créer un environnement de nature à encourager les parties à s'attaquer à la véritable question qui nous occupe : celle de pourparlers inclusifs pour mettre fin à la guerre. Le processus politique doit reprendre rapidement ; un cessez-le-feu national ne sera pas durable s'il n'est pas lié à des progrès sur le volet politique. Je continuerai à prendre langue avec les parties sur ce front, et j'espère qu'elles se montreront prêtes à aller de l'avant.

Je voudrais souligner ce qui est en jeu. La situation militaire dans le pays est extrêmement tendue et les civils sont les plus touchés par les hostilités, dans le cadre desquelles sont commises des violations choquantes du droit international humanitaire. Dans les provinces d'Hodeïda et de Taëz, on continue d'observer des pics de violence et d'hostilités inquiétants, qui causent des morts et des blessés parmi les civils et des dégâts aux habitations. La poursuite des attaques transfrontières est encore plus alarmante, compromettant les perspectives de paix et de stabilité régionale.

Nous savons que les négociations peuvent produire des résultats bénéfiques pour tous. Les parties en ont fait la démonstration l'année dernière lorsqu'elles ont négocié avec succès la libération massive de prisonniers et de détenus. Depuis trois semaines, elles se réunissent à nouveau à Amman pour tenter de s'entendre sur la libération d'autres personnes. Je les exhorte à poursuivre leurs discussions de bonne foi et à mener à bien ce cycle. Je demande également la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus malades, blessés, âgés et enfants, ainsi que de tous les civils détenus arbitrairement, y compris les femmes et les journalistes.

En tant que médiateur, je cherche des terrains d'entente pour parvenir à un accord. Avec l'appui de la communauté internationale, je persuade, facilite et encourage le dialogue. Mais personne ne peut forcer les parties belligérantes à faire la paix si elles ne choisissent pas de déposer leurs armes et de se parler. La responsabilité de mettre fin à la guerre incombe au premier chef aux parties au conflit. J'espère qu'elles ne laisseront pas passer cette occasion.

Annexe II

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Le Yémen s'achemine à grande vitesse vers la pire famine que le monde ait connue depuis des décennies. Les données publiées la semaine dernière confirment une fois de plus que nous manquons de temps. Les taux de malnutrition ont atteint des niveaux record. Environ 400 000 enfants de moins de 5 ans sont gravement sous-alimentés dans tout le pays. Ce sont les enfants au ventre distendu, aux membres émaciés et au regard vide, qui meurent de faim.

Dans tout le Yémen, plus de 16 millions de personnes souffrent de la faim, dont 5 millions sont au bord de la famine. C'est pourquoi, le mois dernier, j'ai dit que chaque décision que le monde prend actuellement doit tenir compte du risque de famine.

La semaine dernière, les États-Unis sont revenus sur leur décision de qualifier Ansar Allah d'organisation terroriste étrangère et d'organisation terroriste mondiale spécialement désignée comme telle en vertu du droit interne américain. Les États-Unis s'inquiètent de l'impact dévastateur que cette désignation pourrait avoir sur l'approvisionnement alimentaire du Yémen à un moment exceptionnellement dangereux. Nous avons, comme le Conseil le sait, salué la décision des États-Unis, dont les responsables ont clairement indiqué, et nous sommes d'accord, que les préoccupations relatives à cette question sont d'ordre strictement humanitaire.

Les États-Unis ont réaffirmé leur intention de donner la priorité à la diplomatie pour mettre fin à la guerre au Yémen ainsi qu'à la gestion de la crise humanitaire. De nombreux autres pays, dont les pays de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, s'en sont félicités.

Il existe donc en ce moment une possibilité importante d'aider le Yémen à progresser vers une paix durable. Cette opportunité sera gâchée si le Yémen bascule dans une famine massive. Pour mettre fin à la famine, nous devons agir de toute urgence sur cinq points : premièrement, la protection des civils ; deuxièmement, l'accès humanitaire ; troisièmement, le financement des opérations d'aide ; quatrièmement, l'appui à l'économie ; et, cinquièmement, les progrès sur la voie de la paix.

Premièrement, en ce qui concerne la protection des civils, il y a 10 jours, les forces d'Ansar Allah ont lancé une grande offensive à Mareb. Les combats, les bombardements et les frappes aériennes ont été parmi les plus lourds de la guerre.

Les lignes de front semblent se rapprocher des zones civiles. Au moins quatre missiles ont atterri dans la ville de Mareb au cours des 10 derniers jours – apparemment tirés sans discernement. Ces attaques ont tué au moins trois civils. Des missiles ont également atterri autour des camps de personnes déplacées. Des milliers de personnes ont déjà pris la fuite.

Jusqu'à récemment, Mareb était relativement sûre. Depuis 2015, un million de personnes environ s'y étaient réfugiées pour échapper à la guerre qui sévissait dans d'autres régions. Beaucoup ont fui à plusieurs reprises. Cette escalade est extrêmement dangereuse. Elle menace de forcer à nouveau des centaines de milliers de personnes à fuir pour survivre à un moment où tout le monde devrait déployer tous les efforts possibles pour mettre fin à la famine.

Le droit international humanitaire exige de toutes les parties qu'elles veillent constamment à épargner les civils et les biens civils tout au long des opérations militaires. Le droit humanitaire international exige également que les parties facilitent un accès humanitaire rapide et sans entrave, ce qui est mon deuxième

point : l'acheminement de l'aide au Yémen est toujours, comme nous l'avons dit au Conseil à de nombreuses reprises, beaucoup plus difficile qu'il ne devrait l'être. Dans le sud, les défis à relever concernent principalement les retards dans la signature des accords de projet ou le déblocage des équipements. Ces défis limitent les efforts que déploient les organismes pour étendre leurs opérations dans le sud. Des discussions constructives sont en cours pour les résoudre.

Dans le nord, les problèmes d'accès sont encore plus graves. Les autorités d'Ansar Allah retardent régulièrement les processus habituels, tentent d'interférer avec l'acheminement de l'aide et harcèlent les organismes et le personnel d'aide. C'est inacceptable.

Malgré tous ces problèmes, l'opération d'aide continue à porter ses fruits. En 2020, les organismes d'aide ont aidé plus de 10 millions de personnes par mois, travaillant dans chacun des 333 districts du Yémen. Ce n'est pas une mince affaire.

Sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, les autorités d'Ansar Allah ont récemment annoncé leur intention de « revoir » leur approbation pour la mission prévue de longue date et ont conseillé à l'ONU de suspendre certains préparatifs. Elles ont maintenant renoncé à cet « examen ». Malheureusement, nous ne l'avons su qu'après l'expiration d'un délai important pour le déploiement de l'équipe en mars.

Il est maintenant difficile de dire quand exactement la mission pourrait avoir lieu. Ansar Allah a récemment formulé plusieurs nouvelles demandes que l'ONU ne peut pas satisfaire. Les préparatifs de la mission ne peuvent être finalisés tant que ces questions ne sont pas réglées. L'ONU reste très désireuse d'apporter son aide.

Mon troisième point concerne le financement de l'opération d'aide. En 2020, l'opération d'aide a reçu 1,9 milliard de dollars, soit environ la moitié de ce dont nous avons besoin et la moitié de ce que nous avons obtenu l'année précédente. Cela nous a obligés à supprimer de nombreux programmes dont des millions de personnes ont besoin.

Faute d'argent, de nombreuses familles affamées du nord ne reçoivent toujours que la moitié de l'aide alimentaire qu'elles devraient recevoir. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et les installations sanitaires ont fermé ou sont menacés dans plusieurs régions parce que les organismes n'ont pas les moyens de continuer à leur accorder le soutien qui leur permet de fonctionner. Il y a beaucoup d'autres exemples. L'augmentation des fonds alloués à l'opération d'aide est le moyen le plus rapide et le plus efficace de prévenir la famine et de soutenir d'autres efforts de secours en ce moment. C'est grâce à l'augmentation des financements, provenant principalement du Golfe, que les organismes ont pu mettre fin à la famine il y a deux ans. Avec suffisamment d'argent, les organismes d'aide peuvent y mettre fin encore une fois.

Le plan d'intervention de l'ONU nécessitera cette année environ 4 milliards de dollars. Cela correspond à ce que nous avons demandé en 2019, soit la dernière fois que des évaluations ont confirmé des conditions proches de la famine au Yémen. Les donateurs ont satisfait à près de 90 % des exigences de financement cette année-là. En conséquence, il n'y a pas eu de famine.

Le 1^{er} mars, le Secrétaire général organisera une réunion virtuelle de haut niveau d'annonces de contributions pour la crise du Yémen, co-organisée par la Suède et la Suisse. Cet événement est l'occasion pour les pays de montrer leur engagement envers le peuple yéménite. C'est aussi une occasion de montrer qu'ils veulent sérieusement saisir la possibilité d'instaurer la paix. Comme je l'ai dit, le monde aura laissé passer cette chance de paix s'il laisse une famine massive s'installer. Nous appelons donc tous les donateurs à s'engager généreusement lors de l'événement du 1^{er} mars, ou mieux encore, avant, et à déboursier des fonds immédiatement.

Le quatrième problème est l'économie. Après des années de conflit, l'économie s'est contractée de plus de 50 %. Les salaires, les emplois et les moyens de subsistance sont tous devenus rares. La maladie à coronavirus (COVID-19) a fait baisser les envois de fonds de l'étranger sur lesquels des millions de personnes comptaient. Comme le Yémen importe presque tout, le taux de change est un facteur important dans ce que les gens peuvent acheter. Aujourd'hui dans le sud, il faut environ 890 rials pour un dollar, soit environ quatre fois plus qu'avant la guerre. Dans le nord, ce taux est environ trois fois plus élevé qu'avant le conflit. Cela signifie que ceux qui ont encore un revenu constatent que leur argent achète beaucoup moins.

Le moyen le plus rapide d'aider les gens à se réapprovisionner en nourriture est de faire baisser le taux de change. C'est ce que, par le passé, les injections de devises ont accompli avec succès. Si elles sont bien gérées, elles pourraient le faire à nouveau. J'appelle les partenaires du Yémen à travailler d'urgence avec le Gouvernement pour concevoir un programme viable d'injection de devises, y compris les garanties ou les mécanismes de surveillance nécessaires – une autre chose qui permettra le paiement de certains des salaires différés des travailleurs clef.

Des mesures sont également nécessaires pour garantir que les produits de base essentiels puissent atteindre le pays par tous les ports.

Les importations de carburant n'ont jamais été aussi faibles. C'est le résultat d'un différend de plusieurs mois entre les parties sur les recettes d'importation. Ce différend contribue à de graves pénuries de carburant, principalement dans le nord. En ce moment, 13 navires commerciaux ravitailleurs en carburant se trouvent juste à l'extérieur du port de Hodeïda. En moyenne, ils attendent 75 jours l'autorisation du Gouvernement pour accoster.

Ma dernière observation concerne les progrès sur la voie de la paix. Comme je l'ai dit, il existe actuellement une occasion importante d'aider le Yémen à progresser vers une paix durable. La prévention de la famine sera essentielle pour transformer cette opportunité en succès.

Mais nous pouvons faire plus. Premièrement, la violence doit cesser. J'appelle les parties à arrêter la dangereuse escalade à Mareb. Je soutiens aussi fermement les efforts que déploie Martin pour négocier un cessez-le-feu national – pas seulement à Mareb, mais dans tout le pays – et pour relancer le processus politique. La seule façon de mettre fin à la crise au Yémen est de mettre fin à la guerre.

Annexe III

Exposé de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)

J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil de sécurité sur les travaux du Comité, en application du paragraphe 19 e) de la résolution 2140 (2014). Le dernier exposé sur cette question a eu lieu il y a un an, le 18 février 2020 (voir S/PV.8725). Par conséquent, cet exposé couvrira la période allant du 19 février 2020 à aujourd'hui.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, le Comité a tenu des consultations informelles par visioconférence privée à deux reprises. Lors des consultations informelles du 14 août 2020, le Comité a entendu un exposé du groupe d'experts concernant son rapport à mi-parcours, qui a été soumis au Comité le 28 juillet. Le Comité a donné suite à deux des 10 recommandations figurant dans ce rapport.

Lors des consultations informelles du 22 janvier 2021, le Comité a entendu un exposé du groupe d'experts concernant son rapport final, qui a été soumis au Comité le 22 décembre 2020. Le rapport a été transmis au Conseil de sécurité le 22 janvier et a été publié sous la cote S/2021/79. Les discussions sur les neuf recommandations adressées au Comité sont en cours. Elles concernent l'application de l'embargo sur les armes ciblées, le respect du droit international humanitaire et les questions connexes, la désignation des personnes qui répondent aux critères pour les sanctions et la présentation de rapports sur l'application des sanctions en général. Les sept autres recommandations sont adressées au Conseil.

Au cours de la période considérée, le Comité a approuvé une demande de dérogation au titre du paragraphe 3 de la résolution 2511 (2020). Le Comité n'a pas opposé de fin de non-recevoir à une notification de dérogation au titre du paragraphe 12 a) de la résolution 2140 (2014).

Enfin, au cours de la période considérée, le Comité a reçu quatre rapports d'application, respectivement de l'Inde, du Mexique, de la Norvège et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Le Comité a également continué à recevoir des rapports d'inspection des navires établis par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Annexe IV**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et chinois]

Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et la Présidente du Comité des sanctions, l'Ambassadrice King. Je voudrais faire des observations sur trois aspects.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique au Yémen, depuis son retour à Aden il y a plus d'un mois, le Gouvernement yéménite a fait de son mieux pour gouverner et fournir des services pour assurer la subsistance de la population, dans des circonstances très difficiles. La Chine apprécie vivement ses efforts. Nous espérons que le nouveau gouvernement de coalition accélérera son intégration interne, mènera ses travaux sans heurts et se préparera à participer à un processus politique global. La Chine condamne l'attentat perpétré contre l'aéroport d'Aden le jour de l'arrivée des membres du Gouvernement yéménite. Nous sommes favorables à ce que le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) mène une enquête sur cette affaire, dans le cadre de son mandat.

L'intensification du conflit dans le nord du Yémen a fait des victimes civiles, a sapé la confiance mutuelle entre les deux parties et a mis en péril les efforts de médiation politique. Nous exhortons toutes les parties au conflit à répondre à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général, à déposer les armes, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions, afin de créer un environnement sûr pour le processus de paix. La Chine s'oppose à toutes les attaques dirigées contre des civils et des installations civiles, notamment l'attaque contre l'aéroport international d'Abha en Arabie saoudite.

La Chine se félicite de la récente diplomatie de la navette effectuée par l'Envoyé spécial et espère que toutes les parties profiteront de l'élan positif actuel pour rapprocher leurs points de vue et créer les conditions propices à une paix durable au Yémen. Nous nous félicitons de la décision des États-Unis de retirer les houthistes de la liste de groupes terroristes et de nommer un envoyé spécial pour promouvoir le processus politique au Yémen. Nous espérons que les États-Unis prendront d'autres mesures favorables au processus de paix au Yémen et qu'ils s'engageront à maintenir la paix et la stabilité dans la région du Golfe.

Pour régler les problèmes auxquels la région du Golfe est confrontée, les pays de la région doivent déployer des efforts conjoints et certains pays clefs doivent jouer un rôle constructif. La Chine se félicite de la récente visite de l'Envoyé spécial en Iran et espère que les échanges entre les deux parties auront des effets positifs sur le règlement politique. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, a proposé la mise en place d'un cadre multilatéral de dialogue dans la région du Golfe. La Chine est prête à intensifier les consultations avec les pays partageant les mêmes vues pour promouvoir un nouveau consensus sur le maintien de la paix et de la stabilité dans la région.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire au Yémen, les exposés que nous venons d'entendre ont une nouvelle fois mis en évidence la gravité de la situation économique et humanitaire dans ce pays. Le peuple yéménite est confronté à de multiples défis, notamment le risque de famine, la maladie à coronavirus (COVID-19), la pénurie de pétrole et la dépréciation de la monnaie. La communauté internationale doit accroître son aide au Yémen. Le système des Nations Unies doit coordonner efficacement les opérations humanitaires. Toutes les parties

au conflit doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. La Chine espère vivement que la conférence de haut niveau d'annonces de contributions, qui se tiendra le mois prochain, sera couronnée de succès.

Il faut accorder une attention particulière à la question du pétrolier *FSO SAFER*. Nous regrettons vivement que l'équipe technique de l'ONU n'ait pas pu se rendre sur place jusqu'à présent, et nous demandons instamment aux houthistes de coopérer avec l'ONU pour mettre en œuvre l'accord sur l'entretien du pétrolier dès que possible afin d'éviter un accident catastrophique.

La Chine a fourni une assistance au Yémen pour l'aider à prévenir la famine et à lutter contre la COVID-19. L'aide alimentaire fournie par la Chine a atteint la plupart des provinces du Yémen. Dans le cadre de l'accord de coopération économique et technologique signé entre la Chine et le Yémen, la Chine fournira au Yémen une aide supplémentaire de 100 millions de yens pour contribuer à atténuer la crise humanitaire.

Troisièmement, en ce qui concerne la question des sanctions, la Chine salue le travail accompli par l'Ambassadrice King et appuie le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) et son groupe d'experts, qui s'acquittent de leurs fonctions conformément au mandat que leur a donné le Conseil de sécurité, pour contribuer à un règlement politique de la question yéménite.

Annexe V**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Ambassadrice King de leurs exposés.

L'escalade des hostilités à Mareb et à Jaouf est très alarmante. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement ces attaques, ainsi que les attaques transfrontières sur le territoire de l'Arabie saoudite. Nous partageons pleinement les préoccupations exprimées par le Secrétaire général adjoint Lowcock, quant au fait que l'attaque contre Mareb pourrait mettre en danger 2 millions de civils et forcer des centaines de milliers de personnes à fuir.

Nous exhortons toutes les parties à œuvrer de concert pour mettre fin à cette guerre et relancer le processus politique. Seule une solution politique inclusive peut permettre de mettre fin au conflit au Yémen. Nous appelons de nouveau les parties à engager le dialogue avec l'Envoyé spécial de l'ONU et à se mettre d'accord dans les plus brefs délais sur un cessez-le-feu et des mesures humanitaires en vue d'entamer des pourparlers politiques.

Nous saluons tous les efforts internationaux visant à promouvoir un règlement politique inclusif du conflit, comme la récente visite effectuée par plusieurs ambassadeurs de l'Union européenne à Aden. Nous nous félicitons également de la reprise, le 24 janvier à Amman, des pourparlers sur l'échange de prisonniers, car il s'agit d'une mesure importante sur le plan humanitaire et en matière de renforcement de la confiance.

En ce qui concerne le rapport du Groupe d'experts sur le Yémen (voir S/2021/79), je tiens à remercier le Groupe du travail important qu'il a accompli dans l'exécution de son mandat, et je me réjouis de renouveler ce mandat dans le courant du mois.

Nous notons avec une grande préoccupation que, d'après les conclusions du rapport, toutes les parties ont continué de commettre des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment des attaques indiscriminées contre les civils, des disparitions forcées et des actes de torture. Le Groupe fait également état d'une répression systématique des journalistes, de violences sexuelles et du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés par plusieurs parties. Ces dernières doivent mettre immédiatement un terme à ces violations, dont les auteurs devront être tenus d'en répondre.

En ce qui concerne l'attaque du 30 décembre sur l'aéroport d'Aden, nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête du Groupe d'experts.

S'agissant de la situation humanitaire, l'insécurité alimentaire croissante reste une préoccupation majeure, et le dernier rapport des Nations Unies sur la malnutrition aiguë fait état des niveaux de malnutrition aiguë sévère les plus élevés depuis le début du conflit.

Dans ce contexte, nous saluons la décision des États-Unis de révoquer la désignation d'Ansar Allah comme organisation terroriste étrangère, car cela permettra, nous l'espérons, d'éviter une situation encore plus catastrophique au Yémen. Nous nous félicitons également de la convocation opportune, le 1^{er} mars, d'une conférence de haut niveau d'annonce des contributions pour le Yémen, organisée conjointement par la Suède et la Suisse. L'Estonie entend continuer d'apporter sa contribution afin d'aider à soulager la situation humanitaire critique de la population yéménite.

Nous renouvelons également notre appel aux autorités houthistes pour qu'elles accordent à l'équipe des Nations Unies un accès immédiat et sans entrave au pétrolier *FSO SAFER*.

Annexe VI

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, pour ses efforts. Je remercie également Mark Lowcock pour le travail remarquable des acteurs humanitaires sur le terrain. Je remercie enfin la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour son action à la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Nous devons nous mobiliser collectivement pour mettre enfin un terme à la guerre au Yémen.

La France condamne l'attaque menée par les houthistes contre Mareb, où se trouvent environ 1 million de déplacés internes, et les attaques menées par les houthistes en territoire saoudien. Il doit être mis fin immédiatement à cette offensive. Nous condamnons le chantage écologique exercé par les houthistes et exigeons à nouveau qu'ils facilitent immédiatement l'accès de la mission des Nations Unies au pétrolier *FSO SAFER*.

Nous déplorons aussi les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, y compris le recours aux violences sexuelles comme arme de guerre. Nous dénonçons les entraves à l'accès humanitaire et les détournements d'aide et de fonds publics. Nous rappelons qu'ils doivent bénéficier à la population.

Toute la lumière doit encore être faite sur l'attaque du 30 décembre dernier à Aden. Nous rappelons notre plein soutien au Gouvernement yéménite et demandons que le Groupe d'experts puisse faire rapport au Comité des sanctions après son enquête sur place.

La France appelle les parties yéménites à s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution politique. Elles doivent faire preuve de responsabilité et travailler avec l'Envoyé spécial, à qui nous réitérons notre plein soutien. Le contexte actuel doit permettre d'aboutir à un cessez-le-feu, à des mesures de confiance et à une solution politique. Un tel règlement est en effet la seule façon de mettre un terme aux souffrances du peuple yéménite.

La situation humanitaire est catastrophique : 16 millions de personnes souffriront de la faim en 2021. Les enfants continuent de subir les conséquences du conflit et, à ce sujet, la France appelle à la pleine mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/AC/51/2020/1), adoptées l'an dernier. Nous avons collectivement une responsabilité pour éviter une telle tragédie.

La conférence des donateurs prévue le 1^{er} mars est une étape importante. La France sera au rendez-vous. La décision des États-Unis de revenir sur la désignation des houthistes comme organisation terroriste est bienvenue. Les conséquences humanitaires d'une telle désignation auraient été catastrophiques.

Nous ne cesserons de le répéter : le respect du droit international humanitaire et la protection des civils sont des obligations qui s'imposent à tous. La France restera pleinement mobilisée pour obtenir la paix au Yémen et permettre une désescalade à l'échelle régionale.

Annexe VII

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés. Je remercie également ma chère amie, l'Ambassadrice Rhonda King, de l'exposé qu'elle a fait en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Il y a 10 ans, le peuple yéménite est descendu en masse dans la rue pour exiger que le pays procède à des réformes politiques, administratives et économiques. Le Conseil de sécurité a commencé à se saisir de la situation au Yémen, et nous avons aussi pris part à ces discussions à l'époque, dans le but d'assurer une transformation politique pacifique. Le peuple yéménite espérait que cette transformation aboutirait à un changement positif dans leur vie. Il est accablant, 10 ans plus tard, de n'entrevoir toujours aucune fin pour le conflit au Yémen. Les redoutables problèmes auxquels le peuple yéménite était confronté sur les plans économique, politique et de la sécurité n'ont fait que s'accroître, et de nombreux Yéménites ont cruellement besoin d'une aide humanitaire. Aujourd'hui, une part importante de la population du pays manque d'un accès fiable à l'alimentation. La malnutrition des enfants a atteint des niveaux élevés, qui ne feront qu'empirer avec la famine prévue.

Mais il faut de toute urgence remédier aux facteurs sous-jacents qui contribuent à la situation humanitaire au Yémen. Le plus urgent, c'est de mettre fin au conflit. Dans les zones touchées par le conflit où elles sont concentrées, l'insécurité alimentaire et la faim sont graves. Nous sommes profondément préoccupés par la reprise des hostilités à Mareb et Jaouf, qui découle des récentes opérations militaires d'Ansar Allah, ainsi que par les pertes civiles persistantes à Hodeïda. Toutes les parties doivent immédiatement renoncer à la violence et mettre en œuvre les dispositions relatives au cessez-le-feu de l'Accord sur Hodeïda. Nous saluons les efforts que déploie la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) pour inviter les parties à désamorcer la situation dans la province de Hodeïda, et nous appelons toutes les parties à lever les restrictions sur les déplacements de la MINUAAH afin de faciliter ses patrouilles. Il est encore plus impératif aujourd'hui de préserver et d'appliquer intégralement l'Accord de Stockholm pour assurer la fluidité des importations commerciales et humanitaires au Yémen.

L'Inde condamne l'attaque menée sur l'aéroport international d'Abha, en Arabie Saoudite. Prendre pour cible un aéroport civil est une violation du droit international et ne peut en aucun cas être justifié. Nous condamnons également les attaques de missiles et de drones en Arabie Saoudite ces dernières semaines, qui menacent la sécurité de ce pays, ainsi que la stabilité régionale. Je renouvelle l'appel de l'Inde en faveur d'une application stricte de l'embargo sur les armes prévu dans la résolution 2216 (2015) afin d'éliminer effectivement ces menaces à l'avenir.

Nous avons suivi avec attention les récentes initiatives diplomatiques dans la région, notamment la visite de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, et nous espérons qu'elles contribueront à l'apaisement des tensions et à l'ouverture rapide des pourparlers de paix entre les parties yéménites. La conclusion rapide et positive, à Amman, des discussions consacrées à l'échange de prisonniers créera un environnement propice aux pourparlers de paix. Dans ce contexte, je voudrais mettre en exergue les points ci-après.

Les hostilités doivent cesser immédiatement, ce qui facilitera un cessez-le-feu national entre les parties. Comme l'a montré la persistance des troubles dans le pays, il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. Un règlement politique

pacifique, par le biais d'un dialogue et de consultations faisant intervenir tous les protagonistes, tenant compte des préoccupations et aspirations légitimes de toutes les parties prenantes au Yémen, est la seule voie à suivre.

Maintenant que le nouveau Gouvernement a été mis en place, conformément à l'Accord de Riyad et dans le cadre d'un processus qui a été facilité par l'Arabie saoudite, l'heure est venue de dégager un consensus entre toutes les parties yéménites afin de lancer un processus de paix global. À cet égard, nous encourageons vivement l'Envoyé spécial à poursuivre ses efforts louables.

Tout processus de paix doit être pleinement inclusif et dirigé par les Yéménites, et doit être facilité par l'ONU en tant que partenaire. Le rôle des femmes et des jeunes doit être pleinement pris en compte dans ce processus et dans la solution. Grâce à l'engagement et à la détermination de toutes les parties yéménites, il est possible de parvenir à une solution politique sur la base du consensus, en vue de trouver une issue à la crise que connaît le pays. Les pays de la région qui ont de l'influence sur les parties yéménites ont un rôle important à jouer à cette fin.

Alors que des efforts se poursuivent pour trouver les moyens d'atteindre l'objectif général de la réconciliation nationale et de la pérennisation de la paix, dans l'immédiat, il faut prendre des mesures efficaces pour régler la situation économique, sanitaire et humanitaire catastrophique. L'aide internationale fournie au peuple yéménite doit être impartiale, quelles que soient les parties qui contrôlent les territoires où vivent les populations concernées. Dans le cadre de la fourniture de cette aide, il faut également prendre en compte la situation liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) au Yémen et y accorder l'attention voulue.

Il faut veiller à ce que les forces terroristes ne profitent pas de la persistance du conflit. Al-Qaïda dans la péninsule arabique et l'État islamique, quoiqu'affaiblis, ont toujours la capacité de se propager et de renforcer le terrorisme dans le pays et la région. Les membres de la communauté internationale doivent s'exprimer d'une seule voix contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Comme je l'ai indiqué par le passé, les liens entre nos peuples sont la pierre angulaire des relations que l'Inde entretient depuis des siècles avec le Yémen. Des milliers d'étudiants yéménites continuent d'étudier en Inde, et un grand nombre de Yéménites se rendent en Inde chaque année pour recevoir des traitements médicaux dans nos hôpitaux. Nos portes ont toujours été ouvertes au peuple yéménite, même durant cette période difficile marquée par la pandémie de COVID-19. Nous restons par ailleurs déterminés à fournir une aide humanitaire au Yémen.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais m'associer à mes collègues pour exprimer ma déception face à l'impasse persistante en ce qui concerne la question du pétrolier *FSO SAFER*. L'équipe d'experts de l'ONU doit bénéficier d'un accès immédiat au *FSO SAFER* pour éviter une catastrophe environnementale et humanitaire. J'encourage également l'ONU à ne pas s'embourber dans des détails techniques et à réagir promptement lorsqu'une occasion se présentera de régler ce problème.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier tout particulièrement l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock du point qu'ils ont fait aujourd'hui. Je remercie également l'Ambassadrice King de l'exposé qu'elle a présenté en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). L'Irlande appuie les travaux du Comité et considère le régime des sanctions comme un outil important dont dispose le Conseil pour contribuer au règlement du conflit et rétablir la paix, la sécurité et la stabilité au Yémen.

Dire que la grave situation d'urgence humanitaire au Yémen exige une action urgente est presque devenu un euphémisme embarrassant. Cette tragédie bien réelle est cependant aggravée par le fait que des solutions humanitaires à elles seules ne peuvent pas permettre de régler la crise. Nous appuyons pleinement les efforts que déploie Martin Griffiths, avec courage et sans relâche, pour négocier un règlement politique.

Après six longues années de conflit, nous appelons toutes les parties à saisir cette occasion pour réaliser des avancées concrètes sur le plan politique. Nous réitérons notre appel à cette fin. Pour que le règlement de la crise soit durable, nous savons qu'il doit être inclusif, mais aussi dirigé et contrôlé par les Yéménites.

Contrôlé par les Yéménites signifie également contrôlé par les femmes yéménites. Nous estimons que les inégalités structurelles qui freinent l'avancement des femmes yéménites freinent également l'avancement de la cause de la paix. En tant que Coprésident du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, nous attendons avec intérêt l'exposé que doit présenter l'Envoyé spécial, M. Griffiths, au Groupe informel d'experts dans les semaines à venir.

Comme nous venons de l'entendre, les actes violents et hostiles ont continué de s'intensifier vivement depuis la dernière fois que nous avons abordé cette question au Conseil (voir S/2021/56), comme l'a souligné Martin Griffiths au début de cette réunion. L'Irlande est particulièrement préoccupée par les informations faisant état de nouvelles attaques à Mareb, qui aggravent les souffrances des civils et mettent clairement en péril les perspectives de paix.

Nous condamnons également dans les termes les plus vigoureux les attaques transfrontières répétées contre le Royaume d'Arabie saoudite. De telles attaques sont inacceptables, et nous appelons à leur cessation immédiate.

Pour résumer, et il n'y a pas d'autre moyen de le dire, la violence au Yémen doit cesser. L'Irlande exhorte toutes les parties sur le terrain à instaurer immédiatement un cessez-le-feu national. Les appels répétés du Secrétaire général et les pourparlers et consultations interminables visant à encourager les parties à entamer des pourparlers politiques n'ont, dans le fond, qu'un objectif – donner un répit au peuple yéménite, qui souffre depuis longtemps, et lui permettre de s'engager sur la voie d'un avenir pacifique. Comme Martin Griffiths l'a dit ce matin, le moment est venu de prendre une décision.

Comme Mark Lowcock nous l'a rappelé clairement ce matin, nous n'avons pas de temps à perdre. Le Yémen a l'honneur embarrassant, et j'ajouterais, le triste honneur, d'être le théâtre de la plus grande crise humanitaire mondiale. En tant que Conseil de sécurité, nous ne pouvons tout simplement plus attendre pour agir afin de remédier aux conséquences dévastatrices de ce conflit révoltant, de par son échelle et sa nature.

Aujourd'hui, on nous a une fois de plus rappelé l'urgence qu'il y a à contrer la menace imminente d'une famine généralisée. Les faits sont clairs. De nombreux orateurs les ont répétés ici, et il convient de les répéter une fois de plus. Seize millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Deux millions d'enfants âgés de moins de 5 ans n'ont jamais rien connu d'autre que le conflit et souffriront de malnutrition cette année, au risque d'en mourir, à moins de recevoir un traitement urgent. Ces statistiques me semblent difficiles à comprendre mais pour parler simplement, nous savons qu'à l'heure où nous parlons, 50 000 personnes risquent de mourir de faim et un nombre beaucoup plus élevé de personnes risquent de connaître le même sort.

Comme Mark Lowcock nous l'a également expliqué ce matin, la crise au Yémen a pour toile de fond une économie profondément affaiblie, et les fluctuations du taux de change ainsi que d'autres facteurs provoquent une augmentation du prix des aliments de base dans un environnement déjà difficile.

Nous appelons toutes les parties à agir pour mettre fin à la catastrophe qui se déroule devant nos yeux. J'estime que nous partageons tous une responsabilité morale et politique d'agir. Nous devons tous appuyer les efforts des organismes humanitaires en les finançant de manière adéquate, et nous attendons avec intérêt la réunion pour les annonces de contributions qui doit se tenir le 1^{er} mars, en espérant que tous les donateurs seront généreux.

Aujourd'hui, nous insistons une fois de plus sur le fait que les organismes humanitaires doivent pouvoir faire leur travail sans entrave et dans un environnement sûr. Nous saluons la décision des États-Unis d'annuler la désignation des houthistes en tant qu'organisation terroriste étrangère pour des raisons humanitaires. Nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit à respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire et à garantir un accès sûr et sans entrave pour les organisations humanitaires qui accomplissent un travail vital. Les restrictions et les obstacles aux activités des organisations humanitaires sont inacceptables.

Avant de conclure, je voudrais également évoquer la situation intenable du pétrolier *FSO SAFER*. Mark Lowcock l'a qualifiée de danger manifeste et immédiat pour tous les habitants du Yémen. Nous savons que faute d'entretien et de réparations adéquats, le pétrolier pose un danger dont les conséquences environnementales et humanitaires seraient catastrophiques. Sûrement, compte tenu de tout ce que nous avons entendu aujourd'hui concernant les souffrances du peuple yéménite, c'est un problème que nous devons régler. Nous appelons toutes les parties, en particulier les houthistes, à conclure rapidement les discussions, à donner toutes les autorisations nécessaires et à éviter tout nouveau retard afin que l'examen et les réparations, qui s'imposent d'urgence, puissent avoir lieu. Étant donné qu'il y aurait des conséquences catastrophiques si rien n'est fait, nous estimons que rien ne peut excuser l'obstruction ou les retards.

Annexe IX

Déclaration de M. Michael Kiboino, Représentant permanent adjoint du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je félicite l'Ambassadrice Rhonda King de son rapport au Conseil et de l'impulsion qu'elle donne aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) en sa qualité de Présidente. Je remercie également M. Griffiths et M. Lowcock de leurs exposés riches en informations.

Le Kenya félicite en outre M. Griffiths de sa récente initiative de se rendre dans la région afin d'y rencontrer les parties prenantes concernées. Nous espérons que ces contacts contribueront à une compréhension commune et à créer une dynamique permettant de dégager le consensus nécessaire à l'élaboration définitive de la déclaration conjointe et à sa mise en œuvre en vue d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Tout en se félicitant du renforcement des efforts diplomatiques visant à mettre fin à la guerre au Yémen, le Kenya est gravement préoccupé par la récente recrudescence des hostilités, en particulier à Mareb et Hodeïda, ainsi que par les attaques transfrontières qui soulèvent des questions quant au niveau d'engagement des parties au conflit à accepter un cessez-le-feu et la reprise des pourparlers politiques.

Cette situation inquiétante a considérablement exacerbé les tensions régionales et accru les risques de menaces de la part de groupes terroristes, notamment les groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique. Nos préoccupations particulières à cet égard sont notamment les suivantes : les informations de plus en plus nombreuses sur l'insécurité maritime le long de la mer Rouge et du golfe d'Aden, en particulier concernant la contrebande d'armes au large des côtes somaliennes, qui présente un risque pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ; la persistance des attaques contre les navires commerciaux le long des principales routes maritimes, qui entravent la circulation des marchandises, y compris l'acheminement de l'aide humanitaire ; et les attaques généralisées visant des civils innocents et des infrastructures civiles, y compris des installations médicales et des écoles.

Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise au Yémen. Toute utilisation du terrorisme ou de toute autre forme de violence pour promouvoir des intérêts politiques ou idéologiques doit être condamnée. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique et, en accord avec lui, nous soulignons que la seule solution durable doit être un processus de paix sans exclusive dirigé et contrôlé par les Yéménites.

Nous sommes également préoccupés par la persistance des retards et des blocages qui entravent l'inspection et la réparation du pétrolier *FSO SAFER*. À cet égard, nous exhortons toutes les parties à s'entendre rapidement sur les modalités logistiques pour que le navire puisse être pris en charge de toute urgence afin d'éviter une catastrophe environnementale imminente.

La situation humanitaire telle que décrite par M. Lowcock reste alarmante. L'intensification des combats à Mareb et ailleurs mettra en danger la vie de millions de civils supplémentaires, exacerbant plus encore une situation humanitaire déjà désastreuse. Pour aggraver les choses, la situation humanitaire engendre des possibilités de radicalisation et de recrutement au service du terrorisme.

Nous appelons la communauté internationale à accroître d'urgence l'appui nécessaire, y compris en participant à la prochaine conférence d'annonce de contributions sur le Yémen, qui sera organisée le 1^{er} mars par le Secrétaire général

avec la Suède et la Suisse, afin d'éviter que le pays ne sombre dans la famine. Les parties au conflit doivent, pour leur part, désamorcer les tensions en vue de faciliter l'accès humanitaire conformément au droit international humanitaire.

Dix années se sont écoulées depuis que le peuple yéménite a exprimé avec passion ses aspirations à un avenir meilleur. Hélas, tout ce que nous avons vu, c'est la situation au Yémen se détériorer et sa population endurer une misère et une détresse insupportables. Il ne fait aucun doute que nous devons trouver des moyens d'aider le peuple yéménite à surmonter les difficultés auxquelles il est confronté afin qu'il puisse reconstruire sa vie. Le Kenya s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec les membres du Conseil à cette fin.

Annexe X**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et notre chère amie l'Ambassadrice King.

Une fois encore, nous avons entendu des exposés sur la situation difficile au Yémen. Toutefois, il est vraiment encourageant de constater qu'il existe désormais des perspectives de solution politique au conflit. Nous ne pouvons pas ne pas saisir cette occasion pour mettre fin à cette situation humanitaire extrêmement grave afin que le Yémen puisse retrouver la stabilité politique.

À cet égard, nous saluons les efforts déployés par M. Griffiths pour promouvoir le processus politique. Nous nous félicitons également de la tenue de la cinquième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers et de détenus, qui a eu lieu à Amman en janvier dernier. Nous exhortons les parties à poursuivre ces discussions de manière constructive et appelons à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes malades, blessées et âgées, des mineurs et des femmes, ainsi que de tous ceux qui ont été détenus arbitrairement.

Nous nous félicitons des annonces faites par l'Administration du Président des États-Unis d'Amérique, Joe Biden, concernant la situation au Yémen. Nous applaudissons en particulier la décision d'annuler la désignation d'Ansar Allah comme organisation terroriste étrangère, ce qui permettra aux organisations humanitaires de poursuivre leur travail dans le territoire contrôlé par ce groupe.

Cependant, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les incidents de violence qui se sont produits au Yémen au cours du mois dernier, comme relevé ici. Nous condamnons fermement les récentes attaques à Mareb, qui ont entraîné la mort de civils et fait de nombreux blessés. Ces crimes s'ajoutent à la longue liste des atrocités qui doivent faire l'objet d'une enquête et ne doivent pas rester impunis. Nous condamnons également les attaques contre l'aéroport d'Abha et la ville de Khamis Mcheït, en Arabie saoudite.

Après presque sept ans de conflit, la situation humanitaire au Yémen, déjà très grave, continue de se détériorer. En 2020, le nord du Yémen, l'une des régions les plus touchées par le conflit, a vu le nombre d'enfants victimes de malnutrition augmenter de 52 % par rapport à l'année précédente. De même, seuls 55 % des fonds nécessaires pour répondre aux vastes besoins humanitaires du pays ont été reçus l'année dernière.

Les transferts d'armes vers la région du Moyen-Orient ont considérablement augmenté ces dernières années. Le flux incontrôlé de ces armes a alimenté la violence au Yémen. Les rapports du Groupe d'experts n'ont cessé de présenter des preuves évidentes de violations de l'embargo sur les armes et de l'utilisation d'armes et de vecteurs de plus en plus sophistiqués.

Une fois de plus, nous demandons avec insistance que les contrôles internationaux des transferts soient renforcés et que l'embargo sur les armes soit pleinement respecté. Nous exhortons les pays exportateurs à envisager sérieusement les conséquences désastreuses de ces transferts d'armes pour la population civile, armes dont les utilisateurs finaux sont largement responsables de la tragédie humanitaire au Yémen.

Enfin, le Mexique, comme d'autres, exprime sa préoccupation concernant les retards qui continuent d'entraver l'inspection du pétrolier *FSO SAFER*. Nous appelons les houthistes à renoncer à imposer de nouvelles conditions afin que les équipes d'inspection de l'ONU puissent avoir un accès immédiat au navire et éviter ainsi une nouvelle catastrophe environnementale, humanitaire et économique.

Annexe XI

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Ambassadrice King, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), pour les exposés qu'ils ont faits au début la réunion.

Nous sommes alarmés par la récente escalade de la violence, notamment l'offensive contre Mareb et les attaques répétées de missiles et de drones contre l'Arabie saoudite. Ces attaques soulignent la nécessité d'une trêve et d'un processus politique inclusif pour mettre fin au conflit. À cet égard, nous exhortons également les parties à ne pas aggraver le conflit à Hodeïda mais plutôt à revitaliser le mécanisme d'observation conjoint.

Nous sommes consternés par le manque de progrès en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*. Les houthistes doivent fournir à l'équipe des Nations Unies un accès immédiat et inconditionnel au pétrolier pour évaluer son état et effectuer les premières réparations. C'est impératif pour éviter une éventuelle catastrophe environnementale et humanitaire. Le temps n'est plus aux délais supplémentaires. Je voudrais également souligner l'importance d'une entière coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et avec tous les organismes des Nations Unies.

Comme nous l'avons entendu, des dizaines de milliers de Yéménites risquent de mourir de faim si les fonds nécessaires ne sont pas mis à disposition. C'est alarmant et cela devrait tous nous inciter à agir de toute urgence. La conférence des donateurs de haut niveau qui se tiendra à Genève le 1^{er} mars, organisée conjointement par la Suède et la Suisse, arrive à point nommé et sera cruciale pour garantir un financement suffisant du plan de réponse humanitaire. Nous incitons tous les donateurs à faire de généreuses contributions et espérons que les pays du Golfe qui avaient compté parmi les donateurs feront de nouveau d'importantes contributions.

Toutefois, la Norvège tient à souligner que la seule manière de régler véritablement la crise humanitaire est de trouver une solution politique.

En ce qui concerne l'exposé de l'Ambassadrice King, Présidente du Comité 2140, la Norvège se félicite du récent rapport du Groupe d'experts sur le Yémen (voir S/2021/79) et de sa visite à Aden. Les informations concernant les violations continues et généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme par toutes les parties au conflit sont affligeantes. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme et assurer la pleine protection des civils touchés par les hostilités, en particulier les enfants, et ceux qui sont à l'origine de violations doivent être tenus d'en répondre.

La Norvège faisait partie de la délégation de pays européens qui se sont rendus à Aden en février, sous la conduite de l'Union européenne. Nous nous félicitons de la mise en place du nouveau Gouvernement à Aden et de ses efforts collectifs pour relever les multiples défis auxquels le pays est confronté. L'application intégrale de l'Accord de Riyad est indispensable. Il sera crucial de se concentrer sur la stabilisation du sud et d'assurer la fourniture des services dont la population a tant besoin.

Pour terminer, la Norvège se félicite du regain d'efforts et de dialogue diplomatiques avec les partenaires régionaux pour mettre fin à la guerre au Yémen. Les acteurs régionaux doivent jouer un rôle dans une solution politique, quelle qu'elle soit, même si le processus doit rester contrôlé par les Yéménites. Nous exhortons toutes les parties à renoncer à la violence et à se concentrer sur le processus mené sous l'égide de l'ONU. Martin peut compter sur notre plein appui.

Annexe XII**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe et anglais]

Nous remercions Martin Griffiths de son exposé sur la situation au Yémen et des mesures prises pour relancer le processus de négociation. Nous remercions également Mark Lowcock de nous avoir fait part de son évaluation de la situation humanitaire dans le pays, et la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), Rhonda King, d'avoir présenté une vue d'ensemble des activités de cet organe subsidiaire.

Nous renouvelons notre ferme appui aux efforts de l'Envoyé spécial. Nous notons la nécessité de galvaniser ces efforts tandis que les affrontements au Yémen s'intensifient. Nous sommes préoccupés par l'escalade de la situation dans la province de Mareb et dans d'autres régions du Yémen et nous condamnons la recrudescence des attaques contre le territoire de l'Arabie saoudite, en particulier sur l'aéroport d'Abha. Nous appelons tous les acteurs à cesser de tirer et à lancer un processus de négociation sous les auspices de l'ONU. Les actions armées doivent cesser et, parallèlement, des mesures de confiance doivent être prises dans les domaines politique, militaire et civil. De telles mesures contribueraient à améliorer la situation humanitaire désastreuse de la population. Il est également important de continuer de combattre les terroristes, qui profitent du conflit prolongé pour pérenniser leurs positions au Yémen et au-delà.

Nous saluons les efforts que déploie M. Griffiths pour créer un environnement constructif pour le règlement politique yéménite et renforcer la confiance au niveau régional. Dans nos contacts avec les Yéménites et les acteurs de la région, nous entendons également les encourager à rechercher les compromis. Nous saluons la décision de l'Administration des États-Unis de revenir sur son intention d'inscrire Ansar Allah sur la liste des organisations terroristes étrangères.

Une étape importante de la mise en œuvre concrète de l'Accord de Riyad du 5 novembre 2019, visant à normaliser la situation dans le sud du Yémen, a été la formation d'un nouveau gouvernement de coalition, le 18 décembre 2020, gouvernement au sein duquel, pour la première fois, une part importante des portefeuilles ministériels a été confiée à des représentants des régions du sud du pays.

Nous espérons que la mise en œuvre de l'Accord renforcera la sécurité publique et permettra de se concentrer sur le règlement des problèmes socioéconomiques et humanitaires urgents auxquels cette partie du Yémen est confrontée. Nous appuyons également la mise en œuvre pratique des dispositions de l'Accord de Riyad ayant trait au lancement de négociations entre, d'un côté, une délégation réunissant les autorités officielles yéménites et le Conseil de transition du Sud, et, de l'autre, les dirigeants d'Ansar Allah, sur la future structure politique du pays.

Nous soutenons les efforts déployés par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda pour accompagner l'Accord de Stockholm, ce qui facilitera l'obtention d'un règlement global.

Les immenses difficultés humanitaires que connaît le Yémen exigent des solutions urgentes, comme la prévention de la faim et de la maladie, notamment la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans ce contexte, nous appelons les donateurs, y compris ceux de la région, à accroître leur appui financier aux programmes des Nations Unies, qui en ont besoin pour fournir une assistance de base à la population, notamment s'agissant de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau potable et des

soins de santé. L'aide humanitaire destinée au Yémen doit être distribuée de manière non discriminante à l'ensemble de la population du pays. Nous appelons à rejeter les mesures unilatérales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Yémen, qui entravent l'action des travailleurs humanitaires. Nous sommes convaincus que le problème du pétrolier *FSO SAFER* peut et doit être réglé avec la médiation des Nations Unies.

Nous soulignons que mettre en place un processus de règlement politique au Yémen contribuerait de manière significative à la désescalade de la situation dans la sous-région. Nous appelons nos collègues à coopérer dans ce domaine, sur la base notamment de la résolution 598 (1987) et du concept russe de sécurité collective.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions à notre tour l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. Nous saluons, nous applaudissons même, le travail important qu'ils font avec leurs équipes respectives.

« Il me peine », c'est sur ces mots que Martin a commencé son exposé aujourd'hui. Je suis affligée. De fait, nous restons profondément préoccupés par le fait que la situation humanitaire, toujours désastreuse, s'aggrave encore. La menace de la famine se profile pour certains, mais elle est déjà une réalité pour d'autres. Nous espérons que l'élan positif qui découle de l'annulation de la désignation des houthistes comme organisation terroriste facilitera la poursuite des importations de produits essentiels au Yémen et aura une incidence tangible sur le terrain. Nous applaudissons les États-Unis à cet égard.

Malgré cela, un financement supplémentaire pour le plan de réponse humanitaire et un appui à l'économie sont nécessaires. Nous exprimons, le cœur lourd, notre préoccupation quant au fait que plus de 2 millions d'enfants yéménites de moins de 5 ans devraient souffrir de malnutrition aiguë d'ici la fin de l'année 2021. Nous faisons écho aux observations de M. David Beasley, qui a souligné que « chaque enfant souffrant de malnutrition est aussi une famille qui lutte pour sa survie ». À cette fin, nous nous félicitons de la manifestation virtuelle de haut niveau pour les annonces de contributions qui aura lieu le 1^{er} mars, et nous exhortons les donateurs, y compris les pays de la région, à envisager d'augmenter leurs contributions et à verser les contributions annoncées dès que possible.

Nous sommes préoccupés par la poursuite de la violence, notamment à Hodeïda, car elle compromettra le dialogue politique. En outre, la récente escalade militaire à Mareb est très alarmante, car elle menace d'exacerber la crise humanitaire et met en danger des millions de civils, notamment des déplacés. Nous appelons tous les acteurs au Yémen à coopérer de bonne foi les uns avec les autres et avec l'Envoyé spécial et à s'abstenir de toute action déstabilisatrice. Les gains obtenus par des moyens militaires ne nous mèneront qu'à un certain point, mais ensuite viendra le dialogue politique, qui est la seule voie viable vers une paix, une sécurité et une prospérité durables.

Les parties doivent se mobiliser sans plus tarder. Les négociations politiques doivent reprendre et, parallèlement, un accès humanitaire sûr et sans entrave doit être garanti, conformément aux principes humanitaires. Toutes ces questions sont abordées dans la déclaration conjointe proposée par l'Envoyé spécial, qui doit donc être conclue de toute urgence.

Nous rappelons que la seule solution, c'est un processus politique dirigé et pris en main par les Yéménites, largement représentatif de la pluralité des voix dans le pays. À cet égard, nous appelons les membres de la communauté internationale à jouer leur rôle et à apporter leur soutien au peuple yéménite. Cela exige que tous les États Membres cessent de transférer des armes aux parties à l'intérieur du pays, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de mandataires ou de tiers. De même, les autres formes d'assistance qui permettent aux différentes parties de commettre des attaques doivent cesser.

Nous appelons à un engagement renouvelé envers l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad. La formation récente du Gouvernement a représenté une avancée importante, et nous encourageons les parties à travailler ensemble pour continuer de

s'acquitter de leurs obligations. Nous nous félicitons des informations selon lesquelles les parties ont repris les discussions sur un échange de prisonniers, et saluons les efforts que continue déployer le Comité international de la Croix-Rouge dans ce processus. Il s'agit d'une mesure de confiance essentielle qui crée une atmosphère renforçant la capacité et la volonté des parties d'honorer leurs autres engagements. Le dernier échange de prisonniers a prouvé que les parties peuvent travailler ensemble de manière constructive pour promouvoir les efforts de paix.

Nous concluons notre intervention en demandant que des progrès soient réalisés d'urgence en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*. Cette question reste en suspens malgré les innombrables efforts déployés pour entreprendre et préparer une mission d'évaluation. Nous appelons toutes les parties concernées à éviter de politiser cette question et à donner la priorité à l'environnement et à la population du Yémen et de la région de la mer Rouge. Comme nous l'a rappelé M. Lowcock dans son exposé, le calendrier de déploiement de la mission reste incertain. Par conséquent, nous exhortons les parties à faire preuve de transparence et à communiquer davantage afin d'éviter tout nouveau retard, qui, comme l'a souligné à juste titre M. Lowcock, constitue un danger certain et immédiat pour tous.

Nous réaffirmons notre appui au peuple yéménite et à nos intervenants. Notre envoyé spécial nous en implore : la politique viendra plus tard, mais maintenant, c'est le peuple yéménite qui doit passer en premier. La violence doit cesser ; le conflit doit prendre fin. Nous implorons fermement tout un chacun de tenir compte de cet appel.

Annexe XIV**Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, de leurs précieux exposés sur l'évolution de la situation au Yémen.

Bien que nous jugions encourageants les signes positifs qui sont apparus récemment grâce aux efforts déployés par M. Griffiths, en collaboration avec les différentes parties, pour mettre fin aux hostilités et avancer vers un règlement politique, l'évolution récente de la situation sur le terrain, notamment la nouvelle escalade et l'attaque en cours contre la ville de Mareb, que nous condamnons, est préoccupante. Ces événements menacent de compliquer davantage la situation et de réduire les chances de reprendre les négociations sur une solution politique, qui est essentielle pour mettre fin à la crise au Yémen. Nous avons espéré que toutes les parties s'engageraient en faveur de la désescalade et de la paix, et s'engageraient à tirer parti de la dynamique diplomatique pour mettre fin à la guerre, recourir aux négociations et placer les intérêts du peuple yéménite au-dessus de toute autre considération.

Mais cette escalade exacerbera encore la crise humanitaire qui s'aggrave, mettra en danger la vie de plus de 2 millions de civils et provoquera le déplacement de centaines de milliers de personnes, avec toutes les conséquences possibles à tous les niveaux. Dans un pays où 80 % de la population dépend de l'aide humanitaire et où des centaines de milliers d'enfants sont exposés à divers types de maladies, à la malnutrition et aux dangers des mines et de la guerre, rien n'est plus nécessaire que le calme, la sécurité, la paix et la stabilité.

Les événements de ces dernières années, avec des pertes en vies humaines considérables, la destruction d'infrastructures et des tragédies humanitaires sans précédent, ont démontré que loin d'être une solution, l'option militaire exacerbe et complique la situation, et nuit à la sécurité et à la stabilité dans toute la région. Par conséquent, nous condamnons les actes visant délibérément des installations civiles en Arabie saoudite.

Nous réaffirmons que le seul moyen de surmonter la crise au Yémen, de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays et de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite, c'est le processus politique mené sous les auspices de l'ONU, sur la base du cadre de référence convenu, qui comprend l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Par ailleurs, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et complet, conformément à la résolution 2532 (2020), afin de permettre la reprise des négociations sur un règlement final qui rétablisse la sécurité et la stabilité et garantisse la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous soulignons également la nécessité d'épargner les civils innocents, les réfugiés, les déplacés et les installations civiles, et de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous avons hâte de connaître les résultats de l'enquête sur le lâche attentat perpétré contre des membres du Gouvernement yéménite à leur arrivée à l'aéroport d'Aden, un attentat destiné à entraver la désescalade et les efforts de paix.

Il faut remédier de toute urgence à la détérioration de la situation humanitaire au Yémen pour éviter la famine, les épidémies et une catastrophe humanitaire, et pour soulager les souffrances du peuple yéménite. C'est pourquoi nous réitérons qu'il faut faciliter l'arrivée de l'aide humanitaire et trouver des solutions qui permettront l'ouverture des aéroports, la réouverture des ports et le versement des salaires. Il convient de fournir l'assistance médicale nécessaire pour arrêter la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de renforcer la réponse à la pandémie.

Ma délégation espère que la réunion des donateurs qui se tiendra au début du mois de mars 2021 sera couronnée de succès et aboutira à la fourniture des ressources matérielles nécessaires pour appuyer et maintenir les programmes d'assistance humanitaire.

Pour terminer, le pétrolier *FSO SAFER* reste une priorité en raison du risque environnemental, humanitaire et économique qu'il représente en mer Rouge du fait de sa coque en décomposition. Nous demandons l'achèvement et la facilitation des mesures visant à déployer des experts de l'ONU pour effectuer les inspections techniques et les réparations nécessaires dans les plus brefs délais.

Annexe XV**Déclaration de M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial, M. Griffiths, le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, et l'Ambassadrice King de leurs exposés.

Pour le Yémen, l'année 2021 a débuté de la même manière que l'année 2020 s'était terminée : un conflit apparemment sans issue, auquel s'ajoute ce qui risque d'être la pire famine depuis des décennies. Mais comme nous l'avons entendu, une occasion se présente. La mobilisation accrue des États-Unis d'Amérique concernant le Yémen, notamment l'annulation de la désignation, constitue une avancée bienvenue. Et nous appuyons pleinement les efforts de l'ONU visant à négocier un accord qui permettra de mettre fin aux hostilités, d'assouplir les restrictions économiques et de lancer un processus politique global.

Néanmoins, les houthistes ont réagi à cette dynamique en faveur de la paix en intensifiant leurs attaques contre l'Arabie saoudite et en lançant une nouvelle offensive contre Mareb – une ville où 1 million de Yéménites ont trouvé refuge. Le Conseil de sécurité doit déployer des efforts collectifs pour persuader les houthistes de mettre fin à cette offensive. Ce conflit ne s'arrêtera pas sans la conclusion d'un accord global entre tous les principaux groupes politiques yéménites, notamment les houthistes. À cet égard, je me félicite des témoignages de soutien qu'a reçus Martin Griffiths durant ses récentes visites à Téhéran et à Riyad et j'espère que les houthistes recevront maintenant l'Envoyé spécial à Sanaa pour débattre de la voie à suivre.

Comme nous l'avons entendu, pendant que la guerre fait rage, des millions de Yéménites risquent de mourir de faim. Pour prévenir une famine, la communauté internationale et les principaux partenaires du Yémen doivent intensifier leurs efforts durant la conférence d'annonces de contributions qui se tiendra le 1^{er} mars, ou, comme l'a dit M. Lowcock, avant cette conférence. L'histoire et le peuple yéménite nous jugeront sévèrement si nous manquons à notre devoir.

La résolution 2417 (2018) stipule clairement qu'il faut garantir un accès humanitaire sans entrave. En outre, comme nous l'avons entendu, les restrictions imposées par le Gouvernement yéménite aux importations de carburant ont provoqué une forte augmentation des prix, ce qui met en péril la fourniture de services de base et la vie des Yéménites. Il est également urgent d'apporter une aide financière extérieure conséquente à la Banque centrale du Yémen.

Enfin, il est inacceptable que les houthistes continuent de retarder la mission de l'ONU chargée d'évaluer la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Après l'identification possible d'un autre navire, j'espère que l'ONU pourra donner plus de détails sur ce qu'elle attend des houthistes pour que cette mission puisse être déployée.

Annexe XVI**Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la Présidente et les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui.

Comme l'ont indiqué les intervenants ce matin, les États-Unis se préparent à revitaliser leurs efforts diplomatiques, aux côtés de l'ONU et d'autres parties, en vue de parvenir à un cessez-le-feu et de mettre fin à la guerre au Yémen. Ce faisant, je tiens à préciser que nous appuierons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial visant à dégager un consensus entre toutes les parties sur la base des éléments qu'il a soulignés ce matin, et que notre objectif restera l'avènement d'un Yémen unifié et stable, libre de toute influence étrangère.

Pour souligner la priorité que les États-Unis attachent au règlement du conflit et aux mesures visant à mettre fin à la catastrophe humanitaire au Yémen, le Président Biden a nommé Timothy Lenderking en tant qu'Envoyé spécial des États-Unis pour le Yémen, comme l'ont rappelé les intervenants et nombre de mes collègues du Conseil de sécurité ce matin. Je tiens à exprimer ma gratitude aux nombreux membres du Conseil qui ont salué cette nomination. Je pense que cela montre que la grande connaissance qu'a l'Envoyé spécial, M. Lenderking, de la question yéménite est bien connue, et je pense qu'elle a déjà été mise à contribution puisqu'il s'est récemment rendu à Riyad pour étudier les moyens de parvenir à la paix, en collaboration avec l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et nos partenaires qui sont sur place.

En outre, pour appuyer ces efforts diplomatiques, comme cela a été indiqué, le Président Biden a également annoncé la semaine dernière que les États-Unis cesseraient d'appuyer les opérations offensives de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen, notamment en mettant un terme aux ventes d'armes y relatives. Je tiens cependant à préciser que dans le même temps, nous restons déterminés à aider nos partenaires à se défendre contre les attaques telles que la frappe des houthistes dirigée contre un avion de ligne civil à l'aéroport saoudien d'Abha le 10 février. Je voudrais également prendre un moment pour rappeler la tentative d'assassinat, par les houthistes, qui visait tous les membres du Gouvernement yéménite le 30 décembre, et qui a tragiquement entraîné la mort de civils innocents. Nous estimons que ces attaques montrent que les houthistes ne sont toujours pas disposés à participer au processus promu par l'Envoyé spécial, M. Griffiths, ce qui va clairement à l'encontre des intérêts du peuple yéménite.

Les États-Unis sont par ailleurs gravement préoccupés par la situation humanitaire au Yémen, qui a été décrite de façon si éloquente ce matin. Compte tenu de la situation humanitaire tragique et des avertissements lancés par M. Lowcock et M. Griffiths – ainsi que d'autres groupes humanitaires et des membres de notre congrès –, l'administration Biden a décidé que la désignation par les États-Unis d'Ansar Allah en tant qu'organisation terroriste pourrait avoir des effets dévastateurs sur l'accès des Yéménites aux produits de première nécessité tels que les vivres et le carburant. Par conséquent, l'Administration Biden a révoqué cette désignation à compter du 16 février, comme cela a été mentionné.

Je tiens à préciser que cette décision a été prise parce qu'elle reflète la priorité que nous accordons à la facilitation de l'aide humanitaire et des importations commerciales d'articles essentiels, tels que les vivres et le carburant, dans le contexte de cette situation tragique. Elle reflète également notre volonté de revitaliser la diplomatie, aux côtés de l'ONU et d'autres acteurs, pour mettre fin à la guerre. Nous continuerons d'appliquer les sanctions en vigueur de l'ONU et des États-Unis contre certains membres d'Ansar Allah, et nous surveillerons étroitement les activités de ce groupe afin de déterminer s'il convient de prendre des mesures supplémentaires.

Comme M. Lowcock vient de nous informer dans son exposé, nous sommes également préoccupés par le financement insuffisant de l'action humanitaire, surtout que plus de 16 millions de Yéménites seront confrontés à une insécurité alimentaire aiguë sévère d'ici à juin. Les États-Unis étaient le principal donateur humanitaire pour les interventions au Yémen l'année dernière, et nous exhortons d'autres pays à se mobiliser et à apporter des contributions financières pour élargir la base des donateurs et faire en sorte que les programmes vitaux entrepris par l'ONU puissent bénéficier aux millions de Yéménites dans le besoin. Nous encourageons vivement tous les États Membres de l'ONU à fournir des fonds supplémentaires pour l'action humanitaire à l'occasion de la prochaine conférence d'annonces de contributions de haut niveau, qui se tiendra en mars.

Comme indiqué, les États-Unis restent profondément préoccupés par les attaques persistantes et inacceptables des houthistes au Yémen et en Arabie saoudite, notamment les attaques récentes dans les provinces de Mareb et de Jaouf. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement toutes les attaques, notamment celles qui endommagent des infrastructures civiles en Arabie saoudite, et à cesser immédiatement leur avancée vers Mareb, qui, comme nous l'avons entendu, ne fait qu'aggraver les souffrances du peuple yéménite.

Alors que toutes les autres parties semblent déterminées à trouver un moyen pacifique de régler ce terrible conflit, la campagne militaire des houthistes se poursuit sans relâche, comme nous l'avons entendu. Nous constatons également qu'un nombre croissant de pays ont tiré la même conclusion que nous : les houthistes sont responsables de l'odieuse tentative d'assassinat contre le nouveau Gouvernement yéménite, dans le contexte de leur attaque du 30 décembre contre l'aéroport d'Aden. Nous demandons instamment aux houthistes de mettre fin à ces actes déstabilisateurs et incendiaires et de faire montre d'un engagement véritable à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial en vue d'instaurer la paix.

De même, nous sommes profondément déçus que les houthistes continuent de retarder la mission chargée d'évaluer la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Depuis près de deux ans, ils ne cessent de changer les règles. Il est temps pour les houthistes de mettre fin aux excuses et aux obstructions. Nous exhortons d'autres pays à faire pression sur les houthistes pour qu'ils autorisent immédiatement cette évaluation.

Enfin, je tiens à remercier l'Ambassadrice King de l'exposé qu'elle a fait en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). L'application des sanctions du Conseil de sécurité est un outil important pour faire pression sur ceux qui portent atteinte à la paix et à la sécurité au Yémen et pour qu'ils modifient leur comportement déstabilisateur. À cette fin, et comme cela a été mentionné, tous les membres du Conseil ont l'obligation de mettre en œuvre ces sanctions, et les États-Unis sont impatients de collaborer avec les autres membres du Conseil de sécurité ce mois-ci pour prolonger le gel des avoirs, l'interdiction de voyager et le mandat du Groupe d'experts sur le Yémen. Nous attendons également avec impatience le rapport du Groupe sur les conclusions de sa récente visite à Aden concernant l'attaque du 30 décembre.

Je voudrais conclure en disant, comme le Président Biden l'a clairement indiqué, que les États-Unis sont déterminés à trouver une solution politique inclusive à cet horrible conflit. Cela signifie que des Yéménites de toutes origines doivent être à la table des négociations pour forger un avenir commun pour leur pays. Nous comptons bien travailler avec nos partenaires du monde entier, y compris l'ONU et le Conseil, pour que cela devienne une réalité.

Annexe XVII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous tenons tout d'abord à remercier l'Ambassadrice Inga Rhonda King, Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), le Groupe d'experts et son équipe pour le formidable travail accompli par le Comité en 2020. Sous sa direction avisée, le Comité a mené à bien l'établissement de son rapport de travail périodique (voir S/2021/79).

Nous saluons la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente réunion.

Nous remercions M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de leurs exposés éclairants. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à tous les travailleurs humanitaires et au personnel de l'ONU qui travaillent sur le terrain pendant cette période très difficile.

Les deux premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par la poursuite de violents combats au Yémen, notamment à Hodeïda et Mareb. Nous sommes profondément préoccupés par cette tendance à l'escalade militaire. À cet égard, nous partageons également l'avis du Secrétaire général adjoint Lowcock et de l'Envoyé spécial Griffiths selon lequel la situation actuelle met en danger la vie de millions de civils yéménites.

Il est extrêmement urgent que toutes les parties concernées répondent à l'appel au cessez-le-feu du Secrétaire général, cessent immédiatement toutes les opérations militaires et reprennent les négociations pour arrêter une déclaration commune en vue d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Nous jugeons aussi préoccupantes la situation humanitaire désastreuse, l'insécurité alimentaire et la crise économique, entre autres facteurs. Il est alarmant d'apprendre du Programme alimentaire mondial que le Yémen est au bord d'une catastrophe majeure car les taux de malnutrition infantile ont atteint des niveaux records. Selon un rapport conjoint de divers organismes des Nations Unies, 2,3 millions d'enfants, dont la moitié des enfants de moins de 5 ans, souffriront de malnutrition aiguë en 2021. Parmi eux, près de 400 000 enfants pourraient souffrir de malnutrition aiguë sévère. Plus de 16,2 millions de personnes ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens.

Indépendamment de cette circonstance, les programmes humanitaires n'ont pas pu être pleinement mis en œuvre en raison de l'insuffisance persistante des contributions financières. Nous réitérons notre appui à l'organisation de la conférence internationale des donateurs pour le Yémen le 1^{er} mars. À cette occasion, nous appelons les donateurs internationaux et la communauté internationale à fournir des fonds supplémentaires pour le Yémen. Il est essentiel que l'aide financière soit utilisée à de bonnes fins et au profit des personnes dans le besoin, notamment les groupes vulnérables, dont les femmes et les enfants.

Nous insistons également sur la nécessité pour toutes les parties au conflit de respecter le droit international humanitaire et la protection des civils. Nous soulignons l'importance d'un accès sans entrave aux opérations humanitaires dans certaines zones du Yémen.

Dans ce contexte, nous nous félicitons des faits nouveaux récents propres à garantir que l'aide humanitaire parvienne au peuple yéménite. Il est encourageant de constater les engagements et les efforts déployés pour mettre fin à la guerre au

Yémen par la reprise des pourparlers de paix et d'autres activités diplomatiques. À cet égard, nous exhortons toutes les parties concernées à faire preuve de davantage de retenue, à créer un environnement propice et à saisir cette occasion pour donner une chance au processus politique au Yémen, ainsi qu'à la paix et à la stabilité dans la région.

Il est essentiel que toutes les parties appliquent pleinement l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad avec la médiation de l'ONU. Nous réaffirmons notre appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen dans ce processus. Il faut également garantir et promouvoir une participation véritable des femmes au processus politique.

En ce qui concerne une question que le Conseil a abordée à de nombreuses reprises, à savoir le pétrolier FSO SAFER, nous exhortons à nouveau Ansar Allah à faciliter le processus d'approbation afin de permettre à l'équipe technique de l'ONU d'évaluer le pétrolier et de remplir ses fonctions. Nous devons éviter que les risques d'une catastrophe environnementale ne mettent en péril la vie marine et affectent les opérations de navigation en Mer Rouge.

En conclusion, nous souhaitons réitérer notre appui au travail inlassable de l'Envoyé spécial et de son équipe, ainsi qu'aux organismes des Nations Unies qui œuvrent pour la paix, la stabilité et le développement du Yémen et du peuple yéménite.

Annexe XVIII**Déclaration de M. Abdullah Ali Fadhel Al-Saadi, Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter plein succès, Madame l'Ambassadrice, à la présidence du Conseil ce mois-ci, et féliciter votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Tunisie, pour sa présidence réussie en janvier.

Le Gouvernement yéménite cherche, sur la base de sa responsabilité envers le peuple yéménite, et sous la direction du Président de la République, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, non seulement à mettre fin à la guerre insensée menée par les milices houthistes avec l'appui, le financement et l'armement du régime iranien voyou, mais aussi à mettre fin au conflit une fois pour toutes. Le Gouvernement continue de s'associer de façon constructive aux efforts de l'ONU, par le biais de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Griffiths, pour parvenir à une paix globale et durable fondée sur les paramètres convenus pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les recommandations de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le Yémen, en particulier la résolution 2216 (2015).

En plus de sa participation aux efforts diplomatiques internationaux pour parvenir à une solution politique qui mette fin à la guerre, le Gouvernement se félicite de la nomination, par l'Administration des États-Unis, de Timothy Lenderking comme Envoyé spécial pour le Yémen. Au lieu de réagir positivement à ces efforts et à la décision de l'Administration des États-Unis de retirer le mouvement houthiste de sa liste d'organisations terroristes étrangères, les milices houthistes se sont récemment lancées dans une dangereuse escalade militaire dans la province de Mareb, qui est densément peuplée, notamment par des personnes déplacées, en menant une vaste offensive militaire sur plusieurs fronts et en procédant à un bombardement impliquant des missiles balistiques et des drones, qui entre dans son onzième jour. Les milices houthistes ont également pris pour cible des biens de caractère civil en Arabie saoudite ; ils ont notamment attaqué au drone l'aéroport d'Abha, un aéroport civil. Tout cela a coïncidé avec l'action de l'ONU et de la communauté internationale pour instaurer la paix et mettre fin à la guerre, et confirme la position réelle du groupe sur le processus de paix. Il est clair que les milices agissent comme un outil de l'Iran pour contrecarrer tous les efforts de pays amis et de la communauté internationale pour mettre fin au conflit.

Nous appelons le Conseil à prendre ses responsabilités afin d'arrêter cette dangereuse escalade dans la province de Mareb. Le Conseil doit adopter une position ferme et décisive et revoir ses positions. Le Gouvernement yéménite a mis en garde la communauté internationale contre l'envoi de faux signaux et de faux messages. Ce faisant, elle relâcherait la pression et encouragerait les houthistes à intensifier leurs actions militaires criminelles et leurs attaques terroristes contre les civils, et à tenter d'imposer un fait accompli aux Yéménites. Les effets néfastes de ces messages ne se sont pas fait attendre très longtemps. Nous demandons par conséquent au Conseil d'exercer une pression maximale sur les milices et leur commanditaire, le régime iranien, pour qu'ils cessent leur agression, leur escalade militaire et leur comportement criminel et terroriste, et de les orienter vers la voie de la paix afin d'épargner au peuple yéménite de nouvelles destructions et souffrances.

L'Accord de Stockholm a représenté une lueur d'espoir à la fin de 2018, en tant qu'étape vers l'instauration d'une paix globale grâce à ses trois composantes liées à Hodeïda, à Taëz et à l'échange de prisonniers et de détenus. Cependant, nous constatons aujourd'hui, plus de deux ans plus tard, que, pour les milices houthistes, l'Accord ne représente rien d'autre qu'un moyen de prolonger la guerre, d'ouvrir de nouveaux fronts et d'exploiter la souffrance des Yéménites. À Hodeïda, les milices continuent

de commettre de graves violations du droit humanitaire et de s'attaquer aux zones résidentielles. Tout récemment, la semaine dernière, elles ont détruit la mosquée Qasimi, dans le quartier de Mandhar. Elles ont transformé la ville en une caserne militaire, notamment en creusant des tunnels et des excavations, en déployant des renforts militaires aux entrées et dans les rues de la ville, et en prenant pour cible des civils, des installations industrielles et des biens de caractère civil. Ce faisant, elles ont exacerbé les souffrances et propagé la famine dans certaines zones de la province.

Il est regrettable que la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda n'ait pas pu, depuis sa création, remplir son mandat, car les milices houthistes continuent de compromettre la mise en œuvre de l'Accord, d'entraver le travail de la Mission et de restreindre sa liberté et ses déplacements, de refuser de retirer les mines et d'empêcher l'ouverture de couloirs humanitaires. La Mission n'a pas été en mesure d'enquêter sur l'agression dont a été victime le colonel Mohammed Al-Sulayhiy, un officier de liaison, et ne peut donc pas protéger les officiers de liaison qui travaillent avec elle. Nous demandons à nouveau que le quartier général de la Mission soit déplacé dans une zone qui n'est pas soumise à l'obstruction et à la coercition des houthistes, et que la Mission reprenne ses patrouilles, ses points de contrôle et ses activités maritimes. Les milices houthistes continuent de commettre des actes de sabotage et de terrorisme en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab en lançant des navires équipés d'explosifs et de drones et en posant des mines. Ces actes constituent une menace sérieuse pour les pays riverains de la mer Rouge, ainsi que pour la sécurité, la liberté de navigation et les couloirs de navigation pour pétroliers dans l'une des voies navigables les plus vitales du monde.

Le Gouvernement yéménite s'étonne également du silence de la communauté internationale face aux graves violations commises par les milices houthistes dans la province de Taëz, notamment le siège, la politique d'affamement, les bombardements aveugles et le recours à des tireurs embusqués pour assassiner des civils, dont des femmes, des enfants et des militants de la société civile. La communauté internationale doit adopter une position ferme contre ces violations, demander des comptes à leurs auteurs et faire pression sur les milices pour qu'elles appliquent les accords relatifs à Taëz et lèvent le siège de la ville.

En ce qui concerne les prisonniers et les détenus, je tiens à remercier la Jordanie d'avoir généreusement accueilli la dernière série de consultations, qui a débuté le 23 janvier dernier.

Les participants étaient en passe de parvenir à un accord au cours des premières semaines de négociations, mais la position des houthistes a complètement changé après que les États-Unis ont décidé de les retirer de leur liste de groupes terroristes. Ce changement a eu un impact négatif sur les négociations. Les efforts se poursuivent en Jordanie. Consciente de la dimension humanitaire de cette question, la délégation de mon gouvernement aborde les négociations avec prudence et de manière responsable face à l'intransigeance et à l'indifférence des houthistes.

Mon gouvernement appelle à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles libèrent tous les prisonniers et détenus, notamment les quatre mentionnés dans les résolutions du Conseil, ainsi que les journalistes, les prisonniers politiques et d'opinion, et les chercheurs civils. Nous avons tous salué les progrès réalisés récemment. Le Gouvernement yéménite reste attaché à la libération des prisonniers sur la base du principe « tous contre tous », et appelle la communauté internationale à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles cessent de retarder les libérations et s'abstiennent de se servir de cette question humanitaire comme d'un outil de négociation politique.

En dépit du lâche attentat terroriste perpétré contre ses représentants à leur arrivée à l'aéroport international d'Aden, le Gouvernement yéménite est déterminé à accomplir sa mission et à relever tous les défis qui se présentent sur la base de sa responsabilité nationale. Il travaille depuis la capitale provisoire, Aden, pour mettre en œuvre son programme, qui comprend des objectifs et des priorités clés axés

sur l'achèvement de la restauration de l'État, la fin de l'insurrection, la sécurité, la stabilité, la reprise économique et l'arrêt des souffrances. La présence de mon gouvernement sur le terrain renforce les mesures prises pour surmonter les nombreux défis actuels. Mon gouvernement compte sur le soutien de ses amis pour relever les défis économiques et humanitaires, et sur leur contribution active à la réussite de son programme pour 2021, qu'il considère comme l'année de la reprise.

Sur le chemin semé d'embûches qui mène à une paix durable et globale, nous devons tout mettre en œuvre pour alléger les difficultés économiques et les souffrances des Yéménites. Le programme économique du Gouvernement technocratique comporte deux objectifs. Le premier consiste à mettre en œuvre des politiques urgentes pour réduire le déclin économique, et le second à développer les secteurs économique et manufacturier, à améliorer l'environnement pour les investisseurs et à accroître la participation du secteur privé et des organisations de la société civile aux efforts de relance économique. Dans le domaine des infrastructures, de l'énergie et de l'environnement, le programme prévoit également la restauration et la remise en état des infrastructures et des équipements publics endommagés, conformément aux priorités urgentes, la normalisation de la situation dans la capitale provisoire, Aden, et dans les zones libérées, et le lancement des activités de reconstruction. Nous exhortons par conséquent les Nations Unies et les entités de leur système, ainsi que les donateurs internationaux, à apporter une contribution notable pour nous aider à mener à bien ces tâches. Cette contribution ne nécessite pas l'allocation de ressources supplémentaires ; il faut seulement que les fonds soient transférés et que les opérations bancaires soient effectuées par la Banque centrale. Cette décision contribuerait grandement à maintenir la valeur du rial yéménite, et ses effets se feraient sentir dans divers aspects de la vie.

Le Gouvernement yéménite attend avec intérêt le succès de la conférence des donateurs pour le Yémen, qui se tiendra le 1^{er} mars, et appelle ses partenaires donateurs et les pays amis à faire des dons généreux pour soutenir le plan de réponse humanitaire pour 2021 et contribuer à soulager les souffrances des Yéménites.

Le Gouvernement yéménite a souvent mis en garde contre les attermoissements et l'intransigeance des milices houthistes et leur manipulation de la question cruciale du pétrolier *FSO SAFER*, qu'elles utilisent pour négocier avec la communauté internationale et faire pression sur elle, faisant la sourde oreille aux avertissements indiquant que plus d'un million de barils de pétrole pourraient bientôt s'échapper du pétrolier, et faisant fi des graves conséquences environnementales, économiques et humanitaires qu'une telle fuite pourrait avoir pour le Yémen, les pays de la région et le transport maritime international. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale et le Conseil pour faire pression sur les milices houthistes afin qu'elles laissent l'équipe technique des Nations Unies monter à bord du pétrolier pour procéder à l'évaluation initiale et à la maintenance en vue du déchargement du pétrole, la communauté internationale a été surprise lorsque, après huit mois de pourparlers avec l'ONU, les houthistes ont une nouvelle fois renié leurs engagements et refusé d'accorder à l'équipe technique les autorisations et les garanties nécessaires pour monter à bord du navire. Les milices houthistes ont souvent dupé la communauté internationale en lui faisant croire qu'il y avait de la lumière au bout du tunnel, mais elles finissent toujours par montrer leur vrai visage. Ce n'est rien d'autre qu'une manœuvre destinée à tromper la communauté internationale et à instrumentaliser cette question à des fins de marchandage politique et comme moyen de pression sur l'ONU et le Conseil. Depuis l'année dernière, on nous annonce que l'évaluation et la maintenance commenceront dans quelques semaines, mais nous craignons que ces semaines ne se transforment en années et qu'une catastrophe majeure, dont le Yémen, la région et le monde entier devront payer le prix, ne s'ensuive.